TRANSPORTS EN COMMUN : ARRÊTS ET ACCÈS

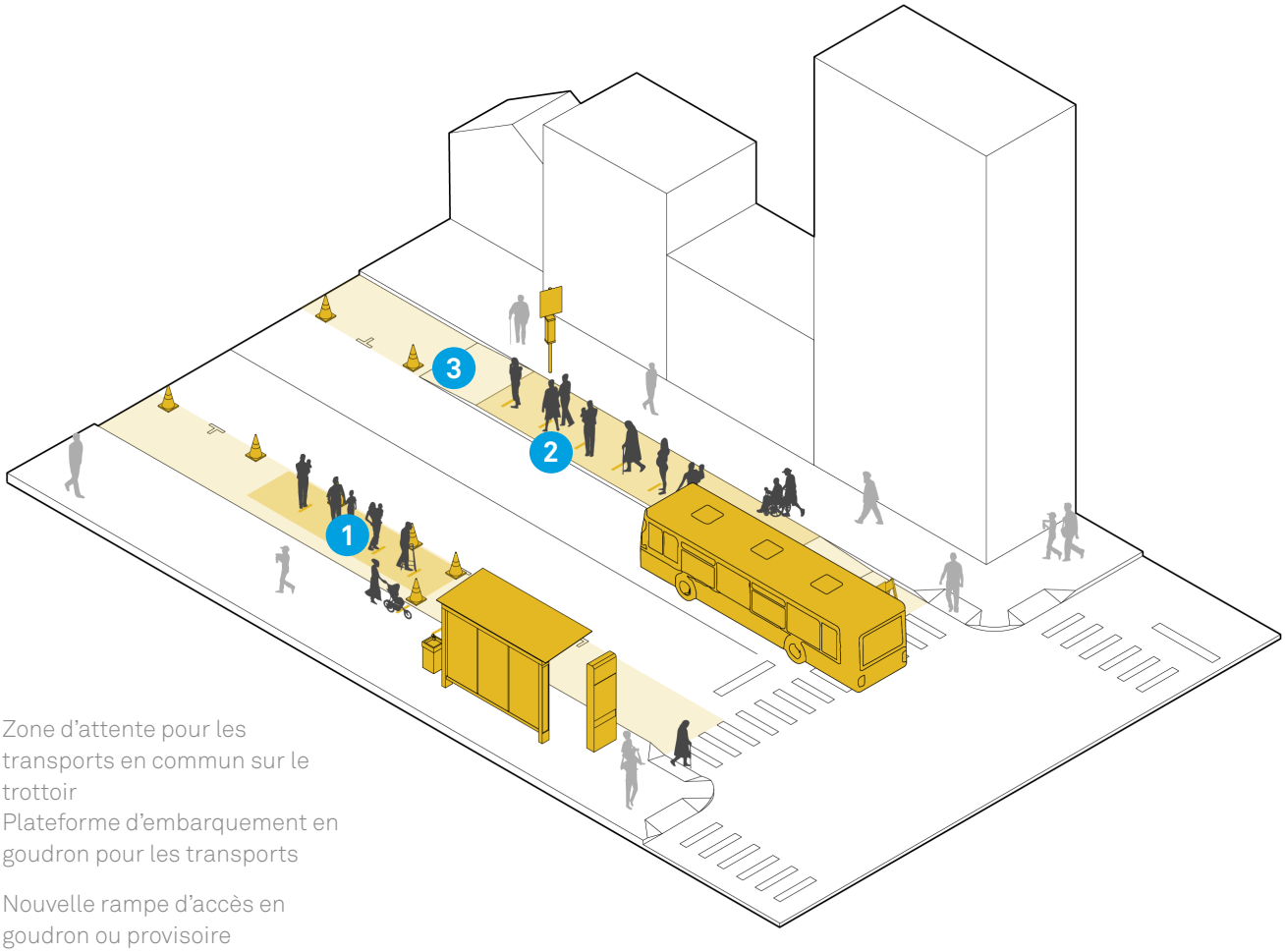

1. Zone d'attente pour les transports en commun sur le trottoir
2. Plateforme d'embarquement en goudron pour les transports
3. Nouvelle rampe d'accès en goudron ou provisoire

Fournir des espaces d'attente suffisamment dimensionnés pour les usagers des transports en commun et permettre un embarquement par la porte arrière ou toutes les portes afin de réduire les files d'attente et le temps d'embarquement.

CONTEXTE

- Arrêts de transports en commun avec des embarquements quotidiens nombreux ou qui connaissent des pics de fréquentation dans la journée.
- Arrêts de bus situés sur les trottoirs qui sont trop fréquentés ou trop étroits pour permettre de respecter la distanciation physique pendant l'attente.

ÉTAPES CLÉS

- Mettre en place des plateformes avec des installations temporaires, comme des bordures de trottoir prolongées sur la chaussée et des îlots modulaires
- Mettre en place des rampes d'accès, des passages piétons et des îlots refuge pour accéder aux arrêts situés au milieu de la chaussée.
- Faciliter l'embarquement par la porte arrière grâce à la vente de tickets en ligne, le paiement sans contact à bord et la vente des titres de transport à quai.

CALENDRIER : Plusieurs jours ou semaines pour la planification, plusieurs heures ou semaines pour la mise en œuvre.

DURÉE : Plusieurs mois ou années.

Photo : Reuters/Maggie Andresen

Kigali, Rwanda

Les autorités rwandaises ont installé des points pour se laver les mains aux arrêts de bus à Kigali, la capitale.

Planification

- Confier la responsabilité à un groupe de travail formé d'employés de la ville et du service de transport, chargé de la planification du réseau, de la vitesse commerciale et de la ponctualité, la planification du service et les agents.
- Aménager en priorité les arrêts qui ont un flux constant de voyageurs ou les zones enregistrant de nombreux cas de Covid-19.
- Aménager les arrêts où le besoin et la faisabilité sont élevés, puis étendre le programme à des sites plus complexes.
- Coordonner l'intervention avec les programmes d'aménagement de voies cyclables, de l'espace public ou des trottoirs pour déterminer l'aménagement le plus approprié entre une avancée de trottoir ou un arrêt en îlot.
- Concentrer l'embarquement par la porte arrière/toutes les portes et proposer des possibilités de paiement en ligne/à quai.

Mobilisation

- Permettre aux usagers des transports en commun, aux personnes issues de la société civile, aux associations de défense des usagers handicapés, aux commerces et aux syndicats de personnel médical/de service d'indiquer les sites qui nécessitent des améliorations au niveau de l'embarquement.
- Distribuer des fiches d'information en amont de la mise en œuvre pour obtenir des retours d'information de la part des usagers.
- Promouvoir les retours d'information en ligne, à bord et aux arrêts.
- Annoncer une liste de sites pré-sélectionnés, ainsi que d'autres sites qui feront l'objet d'un processus de planification assoupli.

Aménagement + mise en œuvre

- Conserver l'accessibilité à l'embarquement en aménageant une plateforme au même niveau que le trottoir ou avec une pente conforme aux normes d'accessibilité.
- Permettre l'embarquement par la porte arrière avec des plateformes d'au moins 9 m de long.
- Utiliser des plateformes modulaires ou en goudron permettant, via des rampes, la continuité de la piste cyclable au niveau de l'arrêt de bus.
- Convertir les places de stationnement en parklets ou utiliser l'espace ainsi gagné pour élargir le trottoir. Maintenir l'accès au trottoir au niveau des arrêts existants. Conserver l'accès au trottoir à l'arrêt existant.
- Marquer des lignes/cercles d'attente au sol tous les 2 mètres.
- Installer des plateformes en bois pour une utilisation à court terme, ainsi que des avancées modulaires ou des bordures en béton pour l'embarquement pour une plus grande durabilité.

Suivi

- Critères clés : minimum de queue pour les usagers, distanciation physique adéquate.
- Vérifier l'état des plateformes d'embarquement modulaires ou temporaires quelques jours après leur mise en œuvre et/ou si les agents signalent des frictions avec la plateforme.
- Inviter les agents, les superviseurs et les contrôleurs à faire part de leurs retours concernant l'aménagement.

Photo : @Fab_Benvenuti

Rome, Italie

Rome a mis en œuvre de nouveaux arrêts de bus temporaires et une nouvelle voie cyclable protégée par une bande de stationnement sur une rue principale.

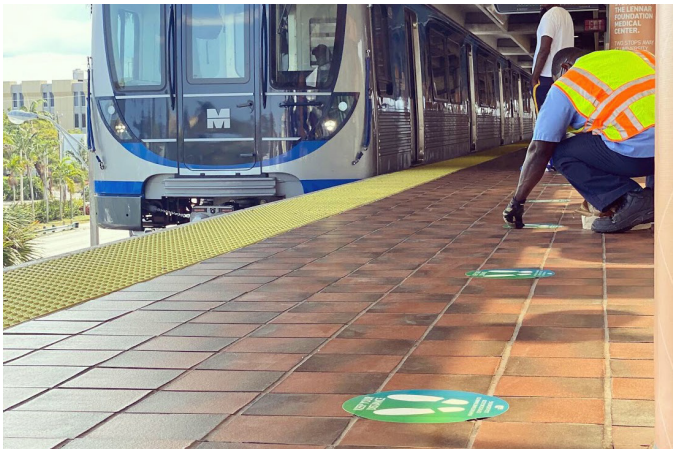

Photo : Miami-Dade Transportation & Public Works

Miami, Floride, États-Unis

La ville de Miami a mis en place un marquage au sol pour indiquer la distance physique appropriée aux arrêts de transports en commun.